



TM

Arboriculteur certifié ISA®

GUIDE DU PROGRAMME

Révisé Août 2025

Sommaire

Quel est l'intérêt de devenir un arboriste certifié ISA®?	3
Quels sont les domaines de connaissances couverts par l'examen d'arboriculteur certifié ISA®?	3
Quels sont les objectifs du programme de certification ISA?	3
Quelle est la procédure à suivre pour l'inscrire à l'examen?	5
<i>Dates et lieux des examens</i>	
<i>Frais</i>	
<i>Code de déontologie, accord d'accréditation et autorisation de divulgation</i>	
<i>Soumission de la demande</i>	
<i>Inscription à l'examen</i>	
<i>Demande de report d'examen ou de prolongation de la période d'autorisation de 120 jours</i>	
<i>Défaut de présentation à l'examen ou prise de rendez-vous au cours de la période d'autorisation de 120 jours</i>	
<i>ISA se réserve le droit d'annuler un examen sur papier</i>	
Quel est le format de l'examen de certification d'arboriculteur ISA®?	6
<i>Évaluation de nouvelles questions d'examen</i>	
Quels sont les règles à respecter et les comportements attendus sur place pendant l'examen de certification d'arboriculteur ISA®?	6
<i>Admission</i>	
<i>Règles du site</i>	
<i>Comportement inapproprié lors de la candidature et de l'examen</i>	
<i>Exigences à remplir</i>	
<i>Notation de l'examen</i>	
<i>Résultats de l'examen et notification de la certification</i>	
<i>Demande de révision d'examen</i>	
<i>Repasser l'examen</i>	
Informations supplémentaires sur la certification ISA	8
<i>Expiration et Recertification</i>	
<i>Impartialité et conflit d'intérêts</i>	
<i>Nondiscrimination</i>	
<i>Refus, révocation et décertification</i>	
<i>Aménagements spéciaux</i>	
<i>Appels et plaintes</i>	
<i>Politique de conservation des dossiers de l'ISA</i>	
<i>Confidentialité</i>	



Quel est l'intérêt de devenir un arboriste certifié ISA®?

La certification ISA est un programme volontaire qui teste et certifie l'atteinte d'un niveau de connaissances et de compétences professionnelles dans le domaine de l'arboriculture. Lorsque vous devenez un arboriculteur certifié ISA®, vous êtes reconnu par vos pairs et le public comme un professionnel de l'entretien des arbres qui a atteint un niveau de connaissances généralement accepté dans des domaines tels que la biologie des arbres, le diagnostic, les pratiques d'entretien, la sécurité et d'autres domaines et pratiques liés à la profession d'arboriculteur, tels qu'identifiés par des analyses périodiques des tâches professionnelles.

L'embauche d'un arboriculteur certifié ISA® offre aux propriétaires d'arbres et aux décideurs gouvernementaux la possibilité de mieux s'informer sur les soins appropriés à apporter aux arbres et sur le choix des services en fonction de l'expertise représentée par votre certification.

L'obtention d'une certification ISA vous offre, à vous, candidat et futur titulaire du titre, un moyen de reconnaissance officielle de votre compétence dans la profession. De plus, en étudiant et en réussissant l'examen de certification, vous acquérez de nouvelles connaissances et perspectives, tout en démontrant votre engagement envers votre propre développement professionnel et la promotion de pratiques appropriées en matière d'entretien des arbres. Le processus d'obtention et de maintien de la certification vous incite à poursuivre votre formation et votre perfectionnement en arboriculture. La présentation de votre certification ISA à des employeurs et clients potentiels vous rend, vous et votre entreprise, plus compétitifs sur le marché du travail. Les employeurs bénéficient d'une main-d'œuvre plus qualifiée et plus fiable, réduisent les risques et peuvent utiliser le programme comme une ressource pour le recrutement, la formation et la promotion.

Quels sont les domaines de connaissances couverts par l'examen d'arboriculteur certifié ISA®?

L'examen de certification est élaboré par un groupe d'experts du secteur représentant tous les aspects de l'arboriculture. Les questions sont tirées d'une enquête d'analyse des tâches professionnelles remplie par des arboriculteurs du monde entier. Les questions sont analysées en permanence par le comité d'examen de certification de l'ISA à l'aide des dernières statistiques d'examen, et de nouvelles questions sont constamment élaborées et testées afin de garantir leur performance satisfaisante. Des examens mis à jour sont créés régulièrement.

Le contenu de l'examen écrit est divisé en 10 domaines de connaissances, et le pourcentage indiqué à côté des domaines ci-dessous reflète le pourcentage de questions associées à ce domaine. Ces pourcentages sont susceptibles de changer lorsqu'une nouvelle analyse des tâches professionnelles est effectuée pour l'examen. [Ces pourcentages sont susceptibles de changer lorsqu'une nouvelle analyse des tâches professionnelles est effectuée pour l'examen.](#) (Le contenu du lien est en anglais)

1. Biologie des arbres — 11 %
2. Identification et sélection des arbres — 9 %
3. Gestion des sols — 7 %
4. Installation et établissement — 9 %
5. Élagage — 14 %
6. Diagnostic et traitement — 9 %
7. Arbres et construction — 9 %
8. Risques liés aux arbres — 11 %
9. Pratiques de travail sécuritaires — 15 %
10. Foresterie urbaine — 6 %

Quels sont les objectifs du programme de certification ISA?

Les objectifs de l'ISA en matière de certification professionnelle sont les suivants :

- Améliorer continuellement le niveau de compétence technique du personnel dans le domaine de l'entretien des arbres. La recertification par le biais de la formation continue incite les individus à améliorer leur niveau de compétence technique. Elle offre aux praticiens davantage d'opportunités d'écrire, de publier et de s'exprimer sur des questions techniques. Elle permet de créer des applications pratiques transposables issues de projets de recherche;



- Fournir une évaluation mesurable des connaissances et des compétences requises pour fournir un service professionnel de haute qualité;
- Aider l'employeur à former son personnel, à sélectionner de nouveaux employés et à favoriser le développement professionnel;
- Encourager les individus à améliorer leur niveau de connaissances et à démontrer leurs réalisations professionnelles aux clients, aux superviseurs et au public. Le programme établit une norme uniforme permettant aux professionnels de s'évaluer eux-mêmes;
- Offrir un moyen de reconnaissance individuelle parmi les pairs;
- Encourager les membres de la profession à prendre conscience des normes de performance de la profession.

Qui peut se présenter à l'examen d'arboriculteur certifié ISA®?

Le Conseil d'accréditation de l'ISA exige que les candidats aient au moins trois ans d'expérience à temps plein dans le domaine de l'arboriculture ou une combinaison d'études et d'expérience pratique en arboriculture. Une année d'expérience à temps plein équivaut à environ 1 795 heures de travail.

Une expérience acceptable comprend l'utilisation pratique des connaissances en matière d'élagage, de fertilisation, de plantation et d'établissement, de diagnostic et de traitement des risques liés aux arbres, de systèmes de supports d'arbres, de grimpe ou d'autres services directement liés à l'arboriculture. Voici quelques exemples de sources d'expérience, sans que cette liste soit exhaustive :

- Entreprises d'entretien
- Jardineries
- Entreprise d'aménagement paysager
- Municipalités
- Agences forestières gouvernementales
- Entreprises de services publics
- Départements universitaires d'arboriculture/horticulture (pour les enseignants)
- Programmes d'horticulture et de vulgarisation (pour les conseillers)
- Consultants
- Prestataires de services de lutte antiparasitaire (pour les conseillers et les applicateurs)

Une preuve d'expérience professionnelle doit être fournie avec la demande. Une ou plusieurs lettres de recommandation de votre employeur actuel ou précédent sont acceptées. Les activités bénévoles pertinentes peuvent être prises en compte pour l'admissibilité si elles sont supervisées et si vous pouvez fournir des documents détaillant vos responsabilités et les heures travaillées.

Vous pouvez remplir les conditions d'admissibilité en combinant une formation et une expérience pratique en arboriculture grâce à l'une des options suivantes :

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES OU COLLÉGIAUX ACCRÉDITÉS

Diplôme de deux ans avec au moins deux cours directement liés à l'arboriculture, plus deux ans d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

Licence de quatre ans avec au moins quatre cours directement liés à l'arboriculture, plus une année d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

PROGRAMMES DE CERTIFICATION BASÉS SUR L'ÉVALUATION (DIPLÔMES, CERTIFICATS)

900 heures de formation évaluée, dont au moins 90 heures directement liées à l'arboriculture, plus deux ans d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

1 800 heures de formation évaluée, dont au moins 180 heures directement liées à l'arboriculture, plus une année d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉS

Les programmes d'apprentissage enregistrés, les programmes d'apprentissage reconnus par l'industrie et les autres programmes de formation et d'accréditation officiels qui ont été examinés et approuvés par des agences gouvernementales provinciales ou fédérales et qui sont des programmes accrédités ou reconnus dans le cadre d'un cadre national de qualifications avec une formation officielle basée sur l'évaluation et une expérience professionnelle peuvent être pris en considération pour l'équivalence d'éligibilité dans le cadre spécifié ici pour l'éligibilité. Les entités tierces qualifiées responsables de ces programmes peuvent contacter l'ISA pour obtenir plus d'informations sur la manière de soumettre leur programme à l'ISA pour examen. Les candidats peuvent voir quels programmes ont déjà été approuvés par l'ISA lorsqu'ils postulent au programme.



DOCUMENTATION D'ÉLIGIBILITÉ

Les programmes universitaires multiples ne peuvent pas être utilisés pour satisfaire aux exigences des programmes plus longs. Les programmes de certificat basés sur l'évaluation peuvent être combinés pour satisfaire à l'exigence d'éligibilité en termes d'heures. L'expérience éducative doit être un programme universitaire achevé ou un programme de certificat basé sur l'évaluation. Un relevé de notes indiquant le titre du cours ou de la formation et le nombre d'heures de crédit ou d'heures de formation achevées et évaluées doit être joint à la demande.

Si vous êtes travailleur autonome ou propriétaire de votre propre entreprise, vous devrez joindre trois lettres de recommandation à votre demande. Les références peuvent prendre la forme de copies de factures, de contrats ou de licences commerciales. Les documents fournis doivent inclure l'expérience pratique et indiquer les dates de travail requises pour être admissibles. Veuillez [contacter l'ISA](#) pour connaître les autres formes de vérification possibles.

En soumettant votre demande, vous autorisez l'ISA à contacter les références mentionnées dans votre demande afin de vérifier votre admissibilité.

Quelle est la procédure à suivre pour l'inscrire à l'examen?

DATES ET LIEUX DES EXAMENS

Les examens de certification de l'arboriculteur ISA® sont parrainés par un organisme partenaire de certification ISA ou proposés par un centre d'examen Pearson VUE. Les candidats dont la candidature est valide et approuvée peuvent consulter, rechercher et s'inscrire aux sessions d'examen disponibles. Pour plus d'informations sur les sessions d'examen locales, veuillez contacter votre partenaire de certification ISA local. Pour savoir s'il y a un centre d'examen Pearson VUE près de chez vous, rendez-vous sur <https://www.pearsonvue.com/isa/locate/>.

FRAIS

Seules les personnes ayant une demande valide et approuvée peuvent s'inscrire à un examen.

Les candidats qui sont membres de l'ISA ou titulaires d'une certification ISA en cours de validité bénéficient d'une réduction standard de 20 % sur les frais d'inscription et d'examen. Les frais d'inscription sont de 40 USD pour les membres de l'ISA ou les titulaires d'une certification et de 50 USD pour tous les autres candidats.

Les frais d'inscription à l'examen sont de 295 \$ US pour les membres de l'ISA ou les titulaires d'une certification, et de 369 \$ US pour tous les autres candidats dont la candidature a été approuvée. Les frais d'inscription à l'examen sont indépendants du type d'environnement d'examen choisi par le candidat.

CODE DE DÉONTOLOGIE, ACCORD D'ACCRÉDITATION ET AUTORISATION DE DIVULGATION

Tous les candidats sont tenus de lire et d'accepter le code de déontologie de l'ISA ainsi que l'accord d'accréditation et l'autorisation de divulgation. Veuillez consulter le [Code de déontologie de l'ISA](#) ainsi que l'[Entente de certification et Autorisation de divulgation](#). Vous devez avoir lu, approuvé et accepté ces deux documents au moment de votre candidature.

SOUSSION DE LA DEMANDE

La première étape pour obtenir une certification ISA consiste à soumettre une demande. Toute personne estimant remplir les conditions d'éligibilité au programme peut soumettre une demande. Si vous êtes membre de l'ISA ou titulaire d'une certification, ou si vous avez déjà acheté des produits ISA, vous disposez d'un compte en ligne auprès de l'ISA.

Il vous suffit de vous connecter à credentialing.isa-arbor.com, de rechercher la certification ISA qui vous intéresse et de cliquer sur « Postuler maintenant » (Apply Now) pour lancer la procédure.

Seules les demandes dûment remplies peuvent être soumises pour examen. Les demandes soumises seront examinées dans un délai de cinq (5) jours ouvrables américains. L'ISA vous informera par courriel de l'acceptation de votre demande. Si notre équipe a besoin de plus d'informations pour donner son accord, vous en serez également informé par courriel. Vous pouvez consulter à tout moment l'état d'avancement de votre demande via le système de gestion des accréditations de l'ISA. Vous ne pourrez vous inscrire à un examen qu'une fois que votre demande aura été approuvée dans le système pour le programme concerné.

ISA se réserve le droit de contacter toute personne ou organisation dans le cadre de l'examen de votre candidature. En postulant, vous autorisez la divulgation de toute information demandée par ISA dans le but d'examiner votre candidature. ISA se réserve le droit d'informer les organisations concernées si votre candidature contient des informations erronées.

INSCRIPTION À L'EXAMEN

Une fois votre candidature approuvée, vous serez admissible à vous inscrire à un examen. Les examens sur papier sont proposés par les partenaires de certification ISA locaux et les examens sur ordinateur sont proposés par les centres d'examen Pearson VUE. Vous pouvez trouver le centre d'examen Pearson VUE le plus proche en consultant le site <https://www.pearsonvue.com/isa/locate/>.

L'inscription inclut le traitement des frais d'examen applicables. Les frais d'inscription à l'examen sont indépendants de l'environnement



d'examen choisi par le candidat. L'ISA ne rembourse pas les frais d'inscription aux examens.

L'inscription sur place n'est pas disponible pour les examens ISA. Seuls les candidats inscrits et confirmés pour un examen pourront passer l'examen à un site, une date et un lieu donnés.

Pour les examens sur ordinateur organisés par Pearson VUE, vous bénéficierez d'une période d'autorisation de 120 jours pour planifier et passer l'examen.

DEMANDE DE REPORT D'EXAMEN OU DE PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'AUTORISATION DE 120 JOURS

Si votre situation change après votre inscription à un examen sur ordinateur, vous pouvez reporter votre examen ou demander une prolongation de 120 jours de votre période d'autorisation. Vous pouvez reporter un rendez-vous d'examen existant, sans frais supplémentaires, à tout moment pendant votre période d'autorisation de 120 jours, au moins un (1) jour ouvrable américain avant la date prévue du rendez-vous. Si vous souhaitez reporter le rendez-vous d'examen à une date située en dehors de votre période d'autorisation de 120 jours, des frais de 50 USD s'appliqueront pour effectuer le changement. Les demandes d'autorisation supplémentaire de 120 jours pour les examens sur ordinateur doivent être reçues pendant la période d'autorisation actuelle de 120 jours du candidat.

Les demandes de report d'inscription à un examen sur papier parrainé par les partenaires de certification ISA doivent être reçues au moins 16 jours avant la date de l'examen et des frais de 50 USD seront facturés pour effectuer le changement.

Si la demande n'est pas reçue par l'ISA dans les délais impartis, si le candidat ne prend pas rendez-vous dans les 120 jours suivant l'autorisation ou s'il ne se présente pas à l'examen à la date prévue, il sera considéré comme absent et tous les frais d'examen seront perdus. Les inscriptions ne sont pas transférables à une autre personne.

DÉFAUT DE PRÉSENTATION À L'EXAMEN OU PRISE DE RENDEZ-VOUS AU COURS DE LA PÉRIODE D'AUTORISATION DE 120 JOURS

Aucun remboursement ni aucune réduction ne seront accordés si vous ne vous présentez pas à l'examen ou si vous ne le terminez pas. Il n'y a aucune exception. Si vous ne reportez pas votre rendez-vous ou ne demandez pas une prolongation de 120 jours, ou si vous ne vous présentez pas à l'examen à l'heure et au lieu prévus, vous serez considéré comme absent et l'examen sera considéré comme passé. Cela entraînera la perte des frais d'inscription associés à l'examen que vous avez manqué. Dans ce cas, vous devrez payer des frais de reprise de 120 USD pour vous réinscrire à un autre examen.

ISA SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UN EXAMEN SUR PAPIER

L'ISA se réserve le droit d'annuler tout examen sur papier qui ne répond pas aux exigences minimales d'inscription ou pour d'autres raisons. Si votre examen sur papier est annulé par l'ISA, vous en serez informé par courriel et votre inscription sera mise en attente. Vous pouvez choisir de transférer votre inscription en attente vers tout autre examen sur papier disponible ou demander à vous inscrire à un examen sur ordinateur sans frais supplémentaires.

Quel est le format de l'examen de certification d'arboriculteur ISA®?

L'examen comprend 200 questions à choix multiples. Chaque question comporte quatre réponses possibles, dont une seule est correcte. Vous disposerez de 3,5 heures (210 minutes) pour passer l'examen écrit. Vous devez réussir l'examen pour obtenir la certification.

ÉVALUATION DE NOUVELLES QUESTIONS D'EXAMEN

L'examen écrit comprendra 20 nouvelles questions qui n'ont pas été utilisées lors des examens précédents. Les réponses à ces questions ne sont pas prises en compte dans le calcul des notes individuelles. Ces 20 questions ne sont pas identifiées et sont réparties dans l'ensemble de l'examen afin que les candidats y répondent avec le même soin que les questions qui composent la partie notée de l'examen. Cette méthodologie garantit aux candidats que leurs notes sont le résultat de pratiques d'évaluation fiables et que les questions notées reflètent les pratiques actuelles.

Quels sont les règles à respecter et les comportements attendus sur place pendant l'examen de certification d'arboriculteur ISA®?

ADMISSION

- Arrivez sur le lieu de l'examen 30 minutes avant l'heure de début et faites vérifier votre identité en présentant deux pièces d'identité valides : une carte d'identité avec photo et une carte d'identité comportant votre signature. Veuillez vous connecter à la plateforme d'accréditation ISA (ISA Credentialing) pour connaître la date, l'heure et le lieu de votre examen;
- L'organisateur de l'examen vérifiera votre pièce d'identité avec photo. Si vous n'avez pas de pièce d'identité avec photo sur vous au moment de l'enregistrement, vous ne serez pas autorisé à passer l'examen et serez considéré comme absent;



- Il est possible que les centres d'examen procèdent à des enregistrements audio et vidéo. Si vous n'êtes pas prêt à être filmé, vous ne serez peut-être pas autorisé à passer l'examen dans cet établissement.

RÈGLES DU SITE

- Habillez-vous de manière appropriée. Bien que tout soit mis en œuvre pour offrir une atmosphère confortable dans les salles de classe, la température intérieure et les conditions météorologiques extérieures peuvent varier;
- Les visiteurs ne sont pas autorisés dans la zone d'examen;
- Les livres, documents et autres supports de référence ne sont pas autorisés dans la salle d'examen;
- Les téléphones portables et autres appareils mobiles ne sont pas autorisés dans la salle d'examen;
- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans la salle d'examen;
- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle d'examen;
- Vous serez autorisé à faire des pauses pour aller aux toilettes à titre individuel. Le temps passé en pause sera considéré comme faisant partie du temps alloué pour passer l'examen;
- Il est interdit d'écrire sur le livret d'examen pendant l'examen;
- Si vous êtes surpris en train de regarder l'examen d'une autre personne ou de parler pendant l'examen, votre note pourra être invalidée ou le matériel d'examen confisqué;
- Les candidats qui sont sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues, ou qui en consomment sur le lieu de l'examen, peuvent être immédiatement disqualifiés;
- Il est extrêmement important que vous suiviez attentivement toutes les instructions et tous les règlements. Écoutez attentivement toutes les instructions données par l'administrateur de l'examen et suivez-les à la lettre.

COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ LORS DE LA CANDIDATURE ET DE L'EXAMEN

L'ISA souhaite que la participation à ses programmes de certification soit une expérience professionnelle pertinente, instructive et enrichissante pour tous les candidats. Tous les participants aux examens de certification de l'ISA sont tenus de se comporter de manière appropriée et professionnelle et de s'abstenir de tout comportement répréhensible, inapproprié ou non professionnel. Afin de garantir l'équité dans le cadre des examens, les règles et politiques suivantes s'appliquent :

- Lorsqu'un représentant de l'ISA ou désigné par l'ISA constate qu'un candidat a eu un comportement ou une conduite inappropriés, l'ISA se réserve le droit de prendre des mesures, notamment, mais sans s'y limiter :
 - Rejet d'une demande de certification;
 - Empêcher ou exclure une personne de participer à un examen, y compris en la renvoyant du lieu d'examen;
 - Invalider ou annuler les résultats d'un examen;
 - Prendre et appliquer toute autre mesure ou réponse jugée appropriée ou nécessaire.
- Les comportements ou actions inappropriés comprennent, sans s'y limiter, les fausses déclarations, le refus de divulguer les informations demandées, la tricherie, la possession, l'utilisation ou la distribution non autorisées de matériel protégé par le droit d'auteur ou par la loi, les perturbations verbales ou physiques de l'examen, le non-paiement des frais dans les délais impartis et toute autre action répréhensible, inappropriée ou non professionnelle de la part d'une personne participant au processus de certification ISA;
- En soumettant une demande de certification, les candidats reconnaissent avoir compris et accepté les conditions de la présente politique.

Quel est le processus à suivre pour obtenir la certification?

EXIGENCES À REMPLIR

Pour obtenir la certification ISA, vous devez obtenir la note minimale requise à l'examen. La note minimale actuelle est de 76 %. Veuillez noter que lorsque l'analyse des tâches professionnelles de l'examen est effectuée, [la note minimale globale est susceptible de changer](#).

Lorsque vous recevrez vos résultats d'examen, n'oubliez pas que les domaines sont pondérés et que la moyenne des domaines ne sera pas égale à la note globale. Si vous n'obtenez pas la note minimale requise, vous devrez repasser l'examen jusqu'à ce que vous l'obteniez.

Une fois certifié, vous recevrez le titre d'Arboriculteur certifié ISA®. Votre certification vous est personnelle et ne peut être transférée ou cédée à aucune autre personne, organisation ou entité. Lorsque vous faites connaître votre certification, vous devez vous conformer aux exigences du [guide de marque et de style de l'ISA](#).

NOTATION DE L'EXAMEN

Les examens sur ordinateur sont notés par Pearson VUE, le prestataire chargé des tests. Les examens sur papier et les évaluations pratiques organisés par les partenaires de certification ISA sont notés par le siège social de l'ISA. L'ISA vous informera par courriel lorsque vos résultats seront disponibles. Vous pourrez les consulter en vous connectant à votre compte dans le système de gestion des certifications de l'ISA.



RÉSULTATS DE L'EXAMEN ET NOTIFICATION DE LA CERTIFICATION

Les examens sur ordinateur fournissent une notification des résultats immédiatement après la fin de l'examen. Vos résultats officiels seront publiés sur votre compte web dans les quatre semaines suivant la date de votre examen. Vous serez informé par courriel lorsque vos résultats seront disponibles sur votre tableau de bord. Les personnes qui réussissent auront accès à un certificat numérique. Un envoi postal contenant une lettre de félicitations, un certificat, une carte d'identité, un autocollant pour casque de sécurité et un écusson sera également effectué. Vos résultats sont confidentiels.

Si vous avez des questions concernant vos résultats d'examen, veuillez les adresser par écrit au service d'accréditation de l'ISA à l'adresse certops@isa-arbor.com.

Afin de garantir la sécurité des examens, les questions et réponses de l'examen ne peuvent pas être consultées, et le service d'accréditation de l'ISA ne fournit pas de liste des questions auxquelles vous avez répondu correctement ou incorrectement.

Les seules informations disponibles concernant vos résultats à l'examen sont celles fournies dans votre rapport de résultats (pour les examens sur ordinateur) et votre compte web.

DEMANDE DE RÉVISION D'EXAMEN

Vous pouvez demander une nouvelle correction de votre examen sur papier. Des frais de 50 \$ US s'appliquent pour chaque rapport de notes corrigé à la main. Les demandes de nouvelle correction peuvent prendre jusqu'à six semaines. Si vous demandez une nouvelle correction de votre examen, vous ne pouvez pas programmer un autre examen avant d'avoir reçu les résultats de la nouvelle correction. Si vous souhaitez obtenir une nouvelle correction de votre examen après avoir reçu votre rapport de notes initial, veuillez contacter certops@isa-arbor.com.

REPASSER L'EXAMEN

Si vous ne réussissez pas l'examen, vous recevrez une notification par courriel vous invitant à accéder à votre compte en ligne pour consulter vos résultats. Vous pourrez repasser l'examen trente (30) jours après votre dernière tentative. Des frais de reprise de 120 \$ US s'appliqueront pour chaque reprise, quel que soit le type d'examen (sur papier ou sur ordinateur).

Informations supplémentaires sur la certification ISA

QUE REPRÉSENTE LA CERTIFICATION ET QUELLES SONT LES EXIGENCES?

En réussissant l'examen, les titulaires de la certification ISA ont démontré un niveau fondamental de connaissances et de compétences internationalement reconnu dans le domaine pour lequel ils sont certifiés. Aucune autre conclusion ne peut être tirée concernant les titulaires de la certification. Les certifications ISA ne constituent pas une licence, un enregistrement ou toute autre autorisation d'exercer ou de mener des activités commerciales contre rémunération ou autre.

Le titre d'arboriculteur certifié ISA® est soumis à des exigences permanentes, telles que la participation à des activités de formation continue et le respect du [Code de déontologie de l'ISA](#) et des conditions de l'[Accord de certification et de l'autorisation de divulgation](#).

EXPIRATION ET RECERTIFICATION

La certification de l'arboriculteur ISA® est valable trois (3) ans. Pour conserver sa certification après chaque période de trois ans, un arboriculteur certifié ISA® doit renouveler sa certification. Veuillez informer rapidement l'ISA de tout changement de vos coordonnées. Nous ne sommes pas responsables des avis de renouvellement de certification non livrables.

Le programme de certification ISA propose deux méthodes de recertification. La première consiste à repasser et à réussir à nouveau l'examen de certification. La seconde consiste à accumuler au moins 30 crédits de formation continue (CFC) au cours de la période de certification de trois ans, en rapport avec les 10 domaines testés lors de l'examen, et à s'acquitter de frais de recertification de 220 \$ US. Au moment de la recertification, vous devrez accepter à nouveau le [Code de déontologie de l'ISA](#), l'[Accord d'accréditation et l'autorisation de divulgation](#).

IMPARTIALITÉ ET CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'ISA s'engage à faire preuve d'impartialité dans ses activités de certification et comprend à quel point l'impartialité est essentielle à la bonne exécution de ces activités. L'ISA gère les conflits d'intérêts et garantit l'objectivité de toutes ses activités de certification. Toutes les personnes impliquées dans les activités de certification, y compris le personnel du siège de l'ISA et les membres bénévoles, y parviennent en se conformant à la structure, aux politiques et aux procédures de l'ISA relatives aux activités de certification.

L'ISA est un organisme de certification accrédité pour la conformité aux normes internationales (ISO/IEC 17024). L'obtention et le maintien de cette accréditation garantissent aux demandeurs, aux candidats, aux titulaires de certificats, aux régulateurs et au public que le processus de certification est impartial, équitable, valide et fiable.



NONDISCRIMINATION

Le programme de certification de l'ISA n'opère aucune discrimination dans la détermination de l'éligibilité sur la base de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'origine nationale, de l'âge, du handicap ou de toute autre caractéristique protégée par la loi.

REFUS, RÉVOCATION ET DÉCERTIFICATION

Votre certification peut être refusée ou révoquée pour l'une des raisons suivantes :

- Falsification de la demande
- Violation des procédures d'examen
- Fausse déclaration concernant votre identité ou d'autres informations

Si votre certification ISA est refusée ou révoquée, ou si vous perdez votre certification pour toute autre raison, vous devez immédiatement cesser d'utiliser et d'afficher la marque de certification ISA, vos références et toute autre désignation indiquant votre affiliation au programme de certification ISA. Vous devez vous conformer à toute directive supplémentaire du programme de certification ISA.

AMÉNAGEMENTS SPÉCIAUX

ISA a pour objectif de rendre ses examens accessibles à tout participant qualifié présentant un handicap ou une condition médicale documenté(e), moyennant un préavis raisonnable. Si vous avez des besoins particuliers et nécessitez des aménagements pour passer un examen, veuillez remplir le [formulaire de demande d'aménagements spéciaux](#) et le joindre à chaque demande d'inscription. Votre demande d'aménagement sera examinée. Vous recevrez ensuite une réponse indiquant si votre demande est acceptée ou si des informations additionnelles sont nécessaires. Dans certaines situations, l'ISA ne peut pas fournir l'aménagement demandé aux participants en situation de handicap s'il est déterminé que cet aménagement modifie fondamentalement l'objectif de l'examen, compromet la sécurité de l'examen ou cause un préjudice injustifié à l'ISA ou au centre d'examen. L'ISA travaillera avec vous pour identifier d'autres aménagements raisonnables et efficaces.

APPELS ET PLAINTES

Les appels et les plaintes sont acceptés et traités conformément à la [politique d'appel et de plainte relative à l'accréditation de l'ISA](#).

POLITIQUE DE CONSERVATION DES DOSSIERS DE L'ISA

L'ISA reconnaît la nécessité de conserver les livres et registres qui facilitent ses opérations et de se conformer aux exigences en matière de conservation des documents pour son programme de certification, tout en reconnaissant l'impact négatif que peuvent avoir sur l'organisation une quantité excessive de documents et les tâches liées à leur conservation.

Veuillez prendre note que les politiques suivantes en matière de conservation des dossiers s'appliquent aux dossiers conservés par l'ISA concernant les demandes, les crédits de formation continue (CFC) et les aménagements spéciaux :

- Dossiers de demande en attente : 1 an après le traitement
- Registres de présence approuvés pour les crédits de formation continue (CFC) reçus : 5 ans
- Feuilles d'examen : 5 ans
- Registres des aménagements spéciaux : 2 ans

CONFIDENTIALITÉ

En demandant une certification ISA, vous autorisez l'ISA à communiquer vos coordonnées à son partenaire de certification local (le cas échéant) et à ses affiliés professionnels afin qu'ils puissent vous informer des séminaires et autres événements éducatifs pertinents. L'ISA peut également partager d'autres informations pertinentes concernant votre certification avec ses partenaires de certification locaux (par exemple, votre numéro d'identification client, votre numéro d'identification de certification, les dates d'émission et d'expiration de votre certificat, ainsi que des informations sur vos crédits de formation continue). Votre nom, vos qualifications ISA et les certificats numériques associés seront accessibles au public dans le [répertoire ISA Spotlight Directory](#).

Les titulaires de certificats peuvent mettre à jour et ajouter des informations supplémentaires à leur profil en se connectant à leur compte auprès de notre fournisseur de badges numériques. Ceux qui ne souhaitent pas figurer dans le répertoire ISA et rendre leurs certificats numériques accessibles au public peuvent également choisir de rendre leur compte ou leurs certificats privés. L'ISA se réserve le droit et la responsabilité de vérifier le statut de certification d'un titulaire de certificat auprès du public ou d'autres parties intéressées.

Vous serez informé de la réussite ou de l'échec à l'examen de certification, mais votre note ne sera divulguée à aucun tiers, à l'exception des fournisseurs et sous-traitants qui participent au processus de certification et qui ont signé des accords de confidentialité, de conflit d'intérêts et d'impartialité. Votre statut de titulaire de certification, passé ou présent, ainsi que les dates de certification peuvent être divulgués à des tiers.



Notre mission

Grâce à la recherche, à la technologie et à l'éducation,
nous encourageons la pratique professionnelle de
l'arboriculture et sensibilisons le monde entier aux
bienfaits des arbres.



International Society of Arboriculture
www.isa-arbor.com | +1 678.367.0981 | isa@isa-arbor.com